



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

appareils téléphoniques

Question écrite n° 111773

Texte de la question

M. Michel Liebgott attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le développement de la géolocalisation. Le déferlement des dispositifs de géolocalisation, dans la vie quotidienne des citoyens du monde entier, est l'un des phénomènes marquants de ces dernières années. La Commission nationale de l'informatique et des libertés s'interroge sur l'omniprésence de ces technologies dans nos sociétés et leurs conséquences en matière de respect de la vie privée ; la liberté d'aller et de venir anonymement a-t-elle toujours un sens dans une société de traçabilité permanente. Il lui demande de se saisir de cette problématique et de mener une réflexion sur les moyens de mieux encadrer l'utilisation de cette technologie.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111773

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juin 2011, page 6451

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)